Commune de Labécède-Lauragais

République française

Département de l'Aude

Séance du lundi 27 juin 2022

Membres en exercice: 11 Date de la convocation: 21/06/2022

Présents: 9 L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean François

Votants: 9 POUZADOUX,

Pour: 8 Présents : Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT,

Cédric FERRIERE, Florence MARTIN, Jean François

Contre: 0 POUZADOUX, Romuald ROUGE, Clément ROUX, Flavien

VALENSI, Corine WELTMAN

Secrétaire de séance:

Clément ROUX Représentés:

Excusés: Laetitia LASSALLE

Absents: Stéphane VITALES

Objet: 10- Téléphonie mairie : approbation devis - DE_2022_026

Monsieur le Maire expose que de par la vetusté de notre équipement téléphonique (âgé de plus de 20 ans) et du passage en technologie VoIP (Internet Protocol) à compter de 2023, il est nécessaire de s'équiper d'un nouveau matériel.

Ce matériel sera composé d'un standard téléphonique et de deux postes.

Les entreprises Midi télécom et LIEL télécom ont été contactées et la solution présentée par Midi Télécom est apparue la mieux adaptée en terme de coût à notre commune.

Le devis présenté par Midi télécom est une solution en achat de matériel.

Le montant du devis est de 2 228€ ht et 2 673.60€ TTC.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

Approuve à l'unanimité (Mme Weltman ne participant ni à la délibération ni au vote afin de respecter l'obligation de prévention d'éventuels conflits d'intérêts), le devis de l'entreprise Midi Télécom pour une montant de 2 228 ht soit 2 673.60 ttc.

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et documents correspondants.

Le 27 Juin 2022

e maire
ean François POUZADOUX
Carcassonne

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/06/2022
011-211101811-20220627-DE_2022_026-DE

